



# MASTER

## DROIT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ (EN APPRENTISSAGE)



UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE



FACULTÉ DE DROIT,  
ÉCONOMIE ET  
ADMINISTRATION  
DE METZ

<https://dea.univ-lorraine.fr>



Le Master 2 « Droit des entreprises en difficulté » forme les étudiants au droit des entreprises en difficulté, grâce à une approche à la fois théorique et pratique. Tous les aspects des procédures collectives sont abordés, sans oublier les aspects internationaux, de plus en plus fréquents. Les étudiants sont également formés à la comptabilité, indispensable en la matière.

Le droit des entreprises en difficulté est une branche au carrefour de nombreuses autres matières (droit des affaires, droit civil, droit du travail, comptabilité...). Le Master 2 permet ainsi de former des juristes très complets, capables de traiter des dossiers dans toutes les branches du droit privé.

Le Master 2 « Droit des entreprises en difficulté » est ouvert à l'alternance, ce qui permet aux étudiants concernés d'avoir une vision concrète des applications des différents dispositifs de traitement de la défaillance économique des entreprises étudiés en cours. Une fois diplômés, nos étudiants sont opérationnels et prêts, à ce titre, à intégrer le monde professionnel ou à passer notamment les concours d'administrateur ou de mandataire judiciaire, autant que l'examen du CRFPA.

## POUR QUI ?

Étudiants titulaires du M1 droit privé parcours droit des affaires, d'un M1 droit de l'entreprise ou d'un autre M1 droit privé ayant suivi un enseignement en droit des entreprises en difficulté.

Professionnels qui justifieront de 4 années d'expérience (Validation des acquis professionnels et personnels - VAPP), après étude du projet des candidats.

## DURÉE ET MODALITÉS DE LA FORMATION

- Un an avec **325 heures de cours** de septembre à juin.
- **Formation en alternance** avec une semaine de cours à la faculté et deux semaines en entreprise.
- **Lieu de formation : UFR DEA de Metz**
- **CFA de rattachement : CFA de l'Université de Lorraine**

L'alternance au rythme d'une semaine à la faculté pour deux semaines en entreprise permet à l'étudiant de trouver un contrat d'alternance dans une zone géographique élargie. Elle permet également à celui-ci une meilleure intégration dans l'entreprise.

## COMPÉTENCES ACQUISES

- Mettre en œuvre des actions de prévention des entreprises en difficulté ;
- Evaluer la situation de l'entreprise et établir un diagnostic dans le domaine économique, social, juridique, comptable ;
- Reconstituer le bilan d'une entreprise ;
- Concevoir et conduire un projet de restructuration ;
- Accompagner un débiteur dans la mise en œuvre de la restructuration de l'entreprise ;
- Gérer l'entreprise en difficulté ;
- Liquider une entreprise ;
- Interagir avec les acteurs et parties des procédures collectives ;
- Gérer ou organiser une structure individuelle ou collective ;
- Exercer les missions d'administrateur judiciaire et de mandataire judiciaire dans un contexte international.

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

**Madame Paola NABET - [paola.nabet@univ-lorraine.fr](mailto:paola.nabet@univ-lorraine.fr)**

Maître de conférences HDR en droit privé à l'Université de Lorraine,  
Vice-doyenne de la faculté de droit, économie et administration de Metz,  
Responsable de la Licence en droit,  
Responsable du Master 2 « Droit des entreprises en difficulté »,  
Responsable de la Licence professionnelle « Collaborateur en droit des sociétés »,

Paola Nabet est également membre des axes de droit des affaires et de droit international de l'Institut François Génys et de l'AJDE (Association des juristes de la défaillance des entreprises). Ses recherches portent sur le droit de la faillite internationale, le droit des entreprises en difficulté, le droit des affaires et le droit international privé. Elle est co-auteure d'un manuel de droit européen de l'insolvabilité paru chez LGDJ en 2017.

## EQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique est composée de professionnels et d'universitaires spécialisés en droit des entreprises en difficulté afin que les étudiants acquièrent à la fois une solide assise théorique et les compétences pratiques essentielles au traitement de la défaillance économique des entreprises.

## LA MASTER 2 DED, POUR QUOI FAIRE ?

- Le Master 2 « Droit des entreprises en difficulté » prépare à l'**examen d'accès au stage professionnel d'administrateur judiciaire** et/ou à l'**examen d'accès au stage professionnel de mandataire judiciaire**.
- Les titulaires du Master 2 « Droit des entreprises en difficulté » peuvent aussi préparer le **concours d'entrée à l'école nationale de la magistrature (ENM)** et/ ou **préparer l'examen d'entrée à l'école d'avocat (CRFPA)**.
- Les titulaires du Master 2 « Droit des entreprises en difficulté » peuvent enfin postuler sur des **emplois de juriste d'entreprise, de juriste en banque, de collaborateur dans les études d'AJMJ** (Administrateurs et mandataires judiciaires) ou dans **des cabinets d'avocats spécialisés en droit des affaires**. En effet, la maîtrise du droit des procédures collectives, au carrefour de nombreuses autres branches du droit, est une compétence très recherchée par les professionnels du droit et par les entreprises.

<b>SEMESTRE 9 (232h)</b>		
<b>UE 901</b>	<b>Fondamentaux des procédures collectives</b>	<b>9</b>
	Ouverture et extension de procédure	10h
	Discipline collective	10h
	Reconstitution de l'actif	10h
	Contrats en cours	10h
	Revendications, restitutions	10h
<b>UE 902</b>	<b>Procédures préventives</b>	<b>3</b>
	Outils de prévention	10h
	Conciliation et mandat ad hoc	10h
	Elaboration/négociation de l'accord de conciliation	10h
<b>UE 903</b>	<b>Droit des sûretés</b>	<b>3</b>
	Sûretés personnelles et procédures collectives	10h
	Sûretés réelles et procédures collectives	10h
<b>UE 904</b>	<b>Droit international, local et comparé</b>	
	Droit local <u>ou</u> droit comparé des procédures collectives	10h
	Droit international privé des procédures collectives	5h
	Règlement européen sur l'insolvabilité	10h
	Règlement européen sur l'insolvabilité appliqué	10h
<b>UE 905</b>	<b>Séminaires</b>	<b>3</b>
	Organes de la procédure collective	10h
	Droit des sociétés et procédures collectives	6h
	Procédure civile des procédures collectives	6h
	Salariés et AGS	10h

**SEMESTRE 9 (suite)**

<b>UE 906</b>	<b>Comptabilité</b>	<b>3</b>	
	Comptabilité générale de l'entreprise		15h
	Comptabilité analytique		10h
<b>UE 907</b>	<b>Recherche appliquée I</b>	<b>3</b>	
	CV et recherche de stage		5h
	Projet tutoré		15h
<b>UE 908</b>	<b>Langue</b>	<b>3</b>	
	Anglais ou allemand		10h
	Legal writing		10h

**SEMESTRE 10 (93h)**

<b>UE 1001</b>	<b>Pratiques professionnelles</b>	<b>6</b>	
	Plan de sauvegarde et de redressement		20h
	Réalisation d'actifs		10h
	Répartition en liquidation		10h
<b>UE 1002</b>	<b>Recherche appliquée II</b>	<b>3</b>	
	Méthodologie de la recherche		10h
	Recherche collective/ Projet tutoré		15h
<b>UE 1003</b>	<b>Séminaires de droit des procédures collectives</b>	<b>3</b>	
	Droit patrimonial de la famille et procédures collectives		6h
	Cession d'entreprise		10h
	Sanctions civiles et pénales		6h
	Créances fiscales		6h
<b>UE 1004</b>	<b>Rapport d'alternance</b>	<b>18</b>	

## L'ALTERNANCE : AVANTAGES POUR L'ÉTUDIANT

- L'alternance est un système de formation qui associe une phase théorique avec des cours à la faculté et une phase pratique au sein d'une entreprise. Elle permet de mettre directement en application sur le terrain ce qui est appris en cours.
- L'étudiant qui choisit l'alternance signe un contrat d'apprentissage. Il a donc le statut de salarié et est encadré par un maître d'apprentissage.
- Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier. Il est conclu au moyen d'un formulaire CERFA signé par l'employeur et l'apprenti.
- Pendant toute la durée de son contrat d'apprentissage, l'apprenti perçoit une rémunération correspondant à un pourcentage du SMIC, en fonction de son âge et de son ancienneté dans l'exécution du contrat (cf. article D.6222-28-1 du Code du travail) :

Age de l'apprenti

de 21 à 25 ans

26 ans ou plus

Salaire brut SMIC

61 % du SMIC

100 % du SMIC

## LA FORMATION CONTINUE

- Possibilité pour les professionnels déjà en poste souhaitant obtenir des compétences particulières en droit des entreprises en difficulté de s'inscrire dans le M2 « Droit des entreprises en difficulté » pour la totalité de la formation ou certains modules particuliers.

## COMMENT S'INSCRIRE ?

Inscription au « Master 2 droit des entreprises en difficulté » :

- **1ère étape** : renseignements et préinscription : [dea-m2ded@univ-lorraine.fr](mailto:dea-m2ded@univ-lorraine.fr)
- **2ème étape** : **une fois votre candidature acceptée, vous êtes placé en recherche de contrat. Vous devez alors nous faire parvenir un contrat ou une promesse de contrat d'alternance (possible jusqu'à fin septembre).**
- **3ème étape** : Une fois votre alternance trouvée, élaboration d'un contrat d'apprentissage via le CFA de l'Université de Lorraine.

**Faculté de  
Droit, Economie et Administration**

Ile du Saulcy  
57000 METZ

**Responsable pédagogique du Master 2 :**

paola.nabet@univ-lorraine.fr

**Secrétaire pédagogique du Master 2 :**

anais.lamy@univ-lorraine.fr

**Secrétaire de l'alternance :**

cassandra.millet@univ-lorraine.fr

**Renseignements :**

dea-m2ded@univ-lorraine.fr

